

LES PETITES (ET GRANDES) VICTOIRES D'ABCDE

ABCDE (Association bonifacienne comprendre et défendre l'environnement) est devenue la bête noire de la jet set internationale mais surtout parisienne qui a, depuis longtemps, jeté son dévolu sur les criques et les plages de l'extrême sud. L'association est parvenue à faire suspendre un permis de construire demandé par Christine Ockrent sur un terrain récemment acquis et dont elle a vendu une partie à l'ineffable Karl Zéro. Bien plus, elle a obtenu que la « reine Christine » lui verse une somme de 1 500 euros au titre de dommages et intérêts. A noter aussi que le recours qu'elle avait introduit contre Jacques Séguéla devant le tribunal administratif de Bastia s'était soldé par une suspension, puis par une annulation du permis de construire accordé au publicitaire par la municipalité de Bonifacio. Ce permis, s'il n'avait pas été annulé, aurait donné à Séguéla la possibilité de faire édifier face à la Tyrrhénienne une grande et belle maison dont le coût était de nature à faire rêver. D'autres vedettes de la politique, de la finance ou du show biz cherchent à acquérir des terrains entre Bonifacio et Porto-Vecchio pour y faire flamber l'immobilier et rendre jaloux le voisin d'en face celui qui a eu la chance d'avoir une résidence les pieds dans l'eau, ou presque. Mais ABCDE veille au grain, prête à traduire devant la justice, ces milliardaires qui seraient tentés, pour leur confort et leur image de marque, de détourner la loi littoral avec le concours, plus ou moins avoué, d'élus locaux plus soucieux de développement économique que d'intégrité des paysages. Reste à savoir si l'association écolo parviendra à gagner toutes ses batailles ou si elle sera contrainte de plier le genou sous les pressions conjuguées de Paris, d'Ajaccio ou peut-être même de Washington, on ne sait jamais.....

J-N.C.